

2

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

PLEINS FEUX SUR LA CENTRALE VILLAGEOISE DU SOLARET



© Le Solaret

En Cœur de Savoie, citoyens, collectivités locales et entreprises sont associés au sein d'une société coopérative d'intérêt collectif pour produire de l'électricité. Ils ont équipé quatorze bâtiments de panneaux photovoltaïques, répartis sur sept communes : Francin, Montmélian, Saint-Jean-de-la-Porte, Saint-Pierre-d'Albigny, Planaise, Chamousset et Les Marches, totalisant une puissance de 149 kWc, l'équivalent de la consommation de 60 foyers. La Région est le seul financeur public (88158 euros) de ce projet qui s'élève à 350 000 euros.

📍 www.solaret.centralesvillageoises.fr

3

ENTRELACS

UN PARKING SPÉCIAL COVOITURAGE

D'une capacité de 48 places, cette nouvelle aire est destinée à accueillir les véhicules des personnes qui covoiturent, mais aussi celles qui prennent le bus de la ligne Entrelacs-Annecy, ou encore le train à la gare d'Albens située à proximité. Le site est équipé d'une place réservée aux véhicules des personnes à mobilité réduite et de trois dépose-minute pour la prise en charge de passagers. Sa réalisation a fait l'objet d'un soutien financier régional dans le cadre du Contrat ambition Région signé avec la communauté d'agglomération du Grand Lac.

📍 movici.auvergnerrhonealpes.fr, plateforme Internet de mise en relation sécurisée entre covoituteurs, mise en place par la Région.

4

VALLOIRE

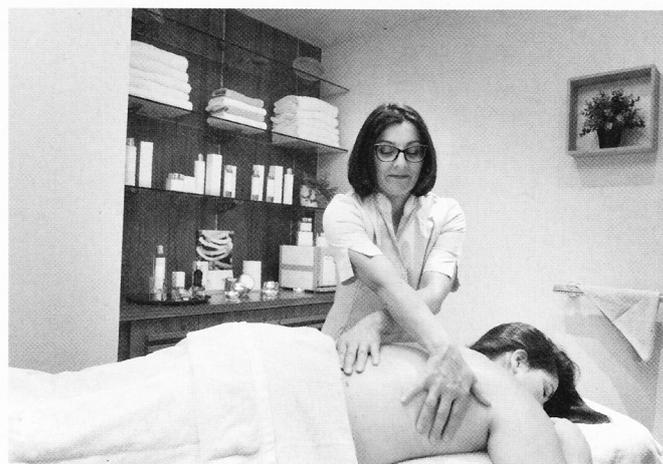
LA MAISON DE SANTÉ FAIT PEAU NEUVE

Jean-Régis Magnien, fondateur de la Société française des médecins et chirurgiens de stations de sports d'hiver, a été le premier à ouvrir un centre médical à Valloire dans les années 1970. Pour pérenniser l'offre de soins aux habitants et aux 17 000 touristes qui fréquentent la station, la commune s'est lancée dans la création d'un nouvel espace inauguré en avril dernier, grâce notamment à la Région (190 000 euros sur un coût total de près de 642 000 euros).

5

AIX-LES-BAINS

UNE FORMATION « AGENT THERMAL » SUR MESURE



© Joël Damase/AURA Tourisme

Rapprocher les entreprises en recherche de personnel qualifié et les personnes en recherche d'emploi, tel est l'objectif des contrats d'aide à la reprise d'un emploi durable (Cared) mis en place par la Région. Pour répondre aux problématiques de recrutement d'un employeur majeur du bassin aixois, les thermes Valvital, douze chômeurs ont adhéré à cette formule. Pendant cinq mois, ils ont bénéficié d'une formation dispensée, par le Greta, au collège Marlioz de Drumettaz-Clarafond et aux thermes Chevalley à Aix-les-Bains. Ils ont reçu un titre professionnel de niveau V d'agent thermal, lequel est complété par un module « Bien-être et modelage ». Cette qualification donne accès à des emplois de saisonnier en station thermale ou de ski.

